

Image not found or type unknown



Remboursement étude de sol

Par **fredimmo**, le **27/10/2008** à **15:24**

Bonjour,rnrnJ'ai engagé des frais pour une étude de sol pour un projet de maisons mitoyennes.rnLe propriétaire du terrain (professionnel dans la vente de bien immobilier) s'est engagé à prendre la suite du projet si l'un des deux acheteurs se retirait pour ne pas pénaliser l'autre.rnJ'ai pris la décision de me retirer, mais il ne veut pas me rembourser.rnPuis-je imposer le remboursement ou attendre qu'il ait retrouvé un autre client pour que celui-ci par l'intermédiaire du notaire me rembourse?rnrnMerci pour votre réponse